



La Municipalité de Sainte-Monique-de-Honfleur

Le 17 octobre 2014.

M. DENIS LEMELIN, PRÉSIDENT
SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES
377 RUE BANK
OTTAWA (ONTARIO)
K2P 1Y3

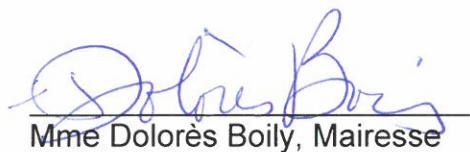
RE : SAUVONS POSTES CANADA – NON AU COMPRESSIONS

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint une résolution confirmant notre appui au Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes.

Les membres du Conseil municipal souhaitent par tous ces appuis que le Gouvernement revienne sur leurs positions.

En attendant, vous êtes assuré de notre appui et nous vous prions de croire à nos sentiments distingués.



Mme Dolorès Boily, Mairesse

CC :

Mme Lisa Raitt, Ministre des Transports
M. Alexandre Cloutier, Député
M. Brad Woodside, Président Fédération Canadienne des Municipalités



La Municipalité de Sainte-Monique-de-Honfleur
CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MONIQUE

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MONIQUE, TENUE LE 14^{ème} JOUR DU MOIS D'OCTOBRE 2014, DANS LA SALLE DE DÉLIBÉRATION DE L'HÔTEL DE VILLE, 101 RUE HONFLEUR, SAINTE-MONIQUE.

| | | | |
|--------------------|-----|-------------------------------|--------------|
| PRÉSENCES : | Mme | Dolorès Boily Mairesse | |
| | M. | Pascal Gauthier, conseiller | district # 1 |
| | M. | Gilles Cayouette, conseiller | district # 2 |
| | Mme | Suzanne Larouche, conseillère | district # 3 |
| | M. | Francis Tremblay, conseiller | district # 4 |
| | M. | Mario Desbiens, conseiller | district # 5 |

ÉGALEMENT PRÉSENTE : Mme Carolle Perron, Directrice générale/intérim

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE D'HONNEUR DE MADAME DOLORÈS BOILY, MAIRESSA

APPUI AU SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES NON AUX COMPRESSIONS

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écoutant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé.

2014-95

Il est proposé par la conseillère Monsieur Gilles Cayouette, appuyé par le conseiller Monsieur Pascal Gauthier, et résolu à l'unanimité des membres présents :

QU'IL soit résolu que la Municipalité de Sainte-Monique écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QU'IL soit aussi résolu que la Municipalité de Sainte-Monique demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Copie certifiée conforme
Ce 17 octobre 2014.

Carolle PERRON, Directrice générale/intérim
Municipalité de Sainte-Monique

Extrait de résolution # 2014-95